

Règlement Triathlon de la Base de Loisirs

Article 1 : Le triathlon de la Base de Loisirs des 3 Lacs à Monclar de Quercy est une manifestation organisée par l'Office de Tourisme le 4 juillet 2015 sur le site de la Base de Loisirs des 3 Lacs et l'Esplanade du Lac. Cette manifestation est une rencontre sportive ludique ayant pour seul but la découverte du sport. Il n'est en aucun cas régi par une fédération sportive et n'a aucun lien avec le sport déclaré par le Ministère des Sports. A ce titre aucune réclamation ne pourra être acceptée quant à la précision du chronométrage, le choix des épreuves ou le classement final.

Article 2 : Le service de secours sera composé de deux personnes. Il sera dirigé par le Dr Jacqueline Cornelis titulaire d'un Doctorat de Médecine Générale et complété par Marie Cornelis titulaire de l'AFGSU1. Aucune mise en cause du service de secours ne pourra être acceptée, ce dernier n'étant présent que pour dispenser des premiers soins. Tout concurrent ou encadrant pourra communiquer avec le service de secours via des Talkies Walkies présents aux différents points prévus de la course ou par téléphone au : 09 70 74 41 71 (prix d'une communication locale)

Article 3 : Le paiement des frais de participation s'effectue directement auprès de l'office de tourisme avant la manifestation ou sur le lieu de la manifestation lors de l'accueil auprès des bénévoles. Si le paiement a lieu lors de la manifestation seul un règlement par chèque à l'ordre de l'office de tourisme sera accepté. Aucun remboursement ne sera accepté sans une demande d'annulation par mail à l'adresse triathlon@monclardequercy.com avant le 4 juillet 2015 à 11h. Les frais de participation sont pour la catégorie Enfant, 5€ pour les enfants scolarisés sur la Communauté de Commune du Quercy Vert, 8€ pour les autres. Ados, 5€ pour les ados monclarais, 8€ pour les autres. Adultes 12€ pour les participants invités par les Partenaires du Triathlon, 15€ pour les autres.

Article 4 : Le parcours est tel qu'indiqué sur le site triathlon.monclardequercy.com, mais peut être modifié ou adapté à tout moment pas le directeur de course.

Article 5 : Les bénévoles seront remarquables par un T-shirt STAFF Office de Tourisme Orange ou une chasuble orange. Ils ont toute autorité sur les participants et la gestion de la course.

Article 6 : Aucun recours ne pourra être effectué contre l'Office de Tourisme, son personnel, les bénévoles ou le service de secours concernant

l'organisation de la course, l'encadrement ou toute autre activité liée au triathlon.

Article 7 : Le directeur de course est François Cassayre Vice Président de l'Office de Tourisme. Le directeur de course possède toute autorité sur le triathlon concernant le refus de participation d'un coureur, l'annulation ou la modification des catégories, courses ou circuit. Il a toute autorité concernant le chronométrage ou le classement final.

Article 8 : Le triathlon est une activité ludique basée sur la confiance envers les participants, cependant en cas d'action contraire au bon esprit du sport, le directeur de course aura toute autorité pour annuler la participation d'un coureur.

Article 9 : Lors de l'accueil, les vélos seront stockés dans la Salle Polyvalente qui sera fermée à clef lors des courses. Les vélos restent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires et aucun recours concernant la détérioration ou la disparition d'un vélo ne pourra être effectué. Aucun prêt de vélo ne sera fait par l'Office de Tourisme. Lors des courses le port du casque est obligatoire.

Article 10 : La récupération du dossard ou du bracelet d'inscription est un accord tacite au présent règlement. Si une personne inscrite et ayant payé les droits d'inscription ne se présente pas ou n'envoie pas de mail de désistement à l'adresse triathlon@monclardequercy.com avant le samedi 4 juillet 2015 à 11h sera considérée comme acceptant complètement le présent règlement. Le règlement sera disponible sur le site internet triathlon.monclardequercy.com ainsi que lors de l'accueil.

Monclar de Quercy, le 3 Juillet 2015

Le directeur de course,
François Cassayre